

Ces élus qui s'opposent aux 1607 heures

À l'appel de la CGT, 400 agents et élus se sont réunis, mardi, devant la préfecture du Val-de-Marne.

La résistance se poursuit dans le Val-de-Marne contre loi de transformation de la fonction publique. Promulguée en 2019, cette réforme doit s'appliquer dans toutes les collectivités territoriales dès 2022. Elle prévoit des facilités pour les délégations de service public, les transferts d'agents vers le privé et l'emploi de contractuels, ainsi qu'une annualisation du temps de travail à 1607 heures. « Travailler plus pour gagner le même salaire, c'est du jamais-vu », s'offusque Florian Carol, secrétaire général des CGT territoriaux d'Ivry-sur-Seine, lors du rassemblement organisé mardi devant la préfecture de Créteil (Val-de-Marne). « Cette réforme est la goutte d'eau de trop, d'autant que les salaires de la fonction publique sont gelés depuis douze ans », poursuit Cédric Quintin, responsable de l'UD CGT 94.

L'exécutif prêt à saisir la justice

Les sept maires communistes du Val-de-Marne, l'EPT (établissement public territorial) Grand-Orly Seine Bièvre, présidé par Michel Leprêtre (PCF), ainsi que les communes d'Arcueil (EELV) et de Cachan (PS) s'opposent à l'application de ce texte, quand bien même l'exécutif se dit prêt à saisir la justice. « À force d'accepter des réformes injustes, on se retrouve à gérer l'austérité », dénonce Denis Oztoron devant les manifestants. « Ils vous comparent toujours au privé, mais, dans le privé, le premier salaire n'est pas en dessous du Smic comme dans la fonction publique territoriale et les salariés ont souvent plus de jours de congé », complète le maire PCF de Bonneuil-sur-Marne, à la tête de la fronde face aux menaces de mise sous tutelle des collectivités récalcitrantes formulées par la préfète du Val-de-Marne. « Quand elle s'attaque à notre maire, Philippe Bouyssou, la préfète s'attaque aux centaines d'agents qui sont derrière lui », glisse Florian Carol, qui affirme « faire bloc » avec son édile.

« Cette réforme intervient alors que vous avez toujours été en première ligne pour les habitants de ce département », note Fatiha Aggoune, présidente du groupe PCF au conseil départemental, qui ne manque pas de rappeler « le refus de la majorité de droite à voter un vœu contre la casse du service public ». Jusqu'ici, l'ancienne majorité de gauche conduite par Christian Favier (PCF) s'était refusée à appliquer cette réforme, « mais d'ici à 2023 on va y avoir le droit », regrette Pascal Ferret, de la CGT des agents du conseil départemental. Un prochain rendez-vous est d'ores et déjà programmé le 14 décembre. « L'attelage des résistances politiques et sociales est une des clefs de la possible victoire », insiste Cédric Quintin. ●